

BULLETIN MUNICIPAL N°12 COMMUNE DE TARDES



Photo prise avec drone par l'entreprise BERTHELIER.

ANNEE 2021

Le Mot du Maire

Avoir été et être Maire de Tardes est un privilège.

Les administrés dans nos campagnes restent très attachés à leur Maire, à leurs adjoints ainsi qu'à leur Conseil Municipal.

Notre équipe, malgré un nombre de candidats conséquents, (c'est la démocratie) a été élue largement et dans sa totalité.

C'est la preuve que les tardaises et tardais ont approuvé notre travail et notre investissement au cours de la mandature écoulée.

De ce fait, ils nous donnent leur confiance pour celle à venir.

La population de notre Commune évolue, de nouveaux habitants y prennent place.

Ils seront toujours bien accueillis à Tardes.

Quand on vient d'une grande ville ou de régions plus urbanisées ou plus peuplées que la notre, les problématiques sont différentes.

On s'installe à la campagne pour de multiples avantages (cadre de vie, calme, tranquillité, absence d'incivilités, nature préservée) et une multitude d'autres paramètres. Mais on se doit aussi d'en accepter les inconvénients (problème d'accès à internet, difficulté de réseau avec les mobiles, accès aux produits et services de 1^{er} nécessité centralisés dans les centres bourg).

La démarche quand on souhaite vivre à la campagne et changer de vie doit être mûrement réfléchi.

On se doit de respecter coutumes et traditions des habitants dans la commune où l'on souhaite s'implanter.

C'est le rôle de la municipalité d'aider et de guider ces personnes, mais c'est aussi le rôle des nouveaux arrivants de s'intégrer pour le mieux.

Dans cette optique, les Communes rurales comme la notre pourront évoluer et s'adapter aux différents changements sociétaux qui nous attendent surtout en cette période de pandémie.

Etre Maire c'est être à l'écoute de toutes et de tous même si cela est difficile parfois, la complexité administrative et les budgets restreints limite les projets.

La mandature qui s'ouvre à nous voit l'achèvement d'un projet de longue haleine la consolidation de l'église de Mazeirat.

Un site internet est en cours de création et devrait être opérationnel en avril prochain.

Nous devons maintenant axer nos efforts sur la réfection des voiries et des chemins ruraux.

Nous avons également une piste de réflexion sur la création d'un gîte de pêche dans le logement ROUCHON en lien avec l'intercommunalité. Une réparation du logement de Mazeirat va également être étudiée.

Nous devons gérer le quotidien tout comme les imprévus qui rythment la vie d'une Commune. Cela monopolise souvent le temps et le budget d'une mandature.

Nous espérons bien évidemment que le contexte sanitaire s'améliore pour que nos associations puissent se réunir à nouveau.

Je remercie du fond du cœur l'équipe municipale et les employés communaux pour leur implication tout au long de l'année.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne année 2021.

En espérant que nos efforts consentis en 2020 et une vaccination massive puissent nous permettre de retrouver un semblant de vie normale.

Régis DERBOULE

Voici une esquisse de ce que pourrait être le logo de la Commune :



DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIFFERENTES COMMISSIONS

Délégués à la Communauté de Communes CREUSE CONFLUENCE

Délégué titulaire : Régis DERBOULE

Délégué suppléant : Marielle DURON

Délégués au Syndicat des Energies CHAMBON/VOUEIZE

Délégués titulaires : - Marielle DURON
- Bernadette DURON

Délégués suppléants : - Michael MAGNAT
- Henri TOURAND

Délégués SIAEP LA ROSEILLE

Délégués titulaires : - Annette VINCENDON
- Raymond ANDANSON

Délégués suppléants : - Evelyne MACHADO
- Henri TOURAND

Délégués au SIVOM de CHAMBON/EVAUX

Délégués titulaires : - Bernadette DURON
- Marielle DURON

Délégués suppléants : - Dominique PARROT
- Michael MAGNAT

Délégués Syndicat du Collège : Michael MAGNAT, Fabrice AUCOUTURIER

Délégués au SIVOM DE PEYRAT LE CHAUCHET LA SERRE BUSSIÈRE TARDES :

Régis DERBOULE, Henri TOURAND, Raymond ANDANSON, Dominique PARROT

Délégués Association de Haute Marche Combrailles

Délégués titulaires : - Evelyne MACHADO

Délégués suppléants : - Marielle DURON

Délégués Comité d'Action sociale pour le personnel

Régis DERBOULE,

Diverses commissions :

<i>Travaux/ Voirie :</i>	Régis DERBOULE, Marielle DURON, Bernadette DURON, Annette VINCENDON, Henri TOURAND, Michael MAGNAT, Fabrice AUCOUTURIER, Dominique PARROT, Raymond ANDANSON, Evelyne MACHADO
<i>Cimetière :</i>	Régis DERBOULE, Raymond ANDANSON, Evelyne MACHADO
<i>Fêtes et Cérémonies</i>	Régis DERBOULE, Marielle DURON, Bernadette DURON, Annette VINCENDON, Henri TOURAND, Michael MAGNAT, Fabrice AUCOUTURIER, Dominique PARROT, Raymond ANDANSON, Evelyne MACHADO
<i>Drapeau :</i>	Raymond ANDANSON, Robert GLOMEAU
<i>Finances :</i>	Régis DERBOULE, Marielle DURON, Bernadette DURON, Annette VINCENDON, Henri TOURAND, Michael MAGNAT, Fabrice AUCOUTURIER, Dominique PARROT, Raymond ANDANSON, Evelyne MACHADO
<i>Archivistes :</i>	Marielle DURON Annette VINCENDON
<i>Commission Appel d'Offres</i>	Régis DERBOULE, Marielle DURON, Bernadette DURON, Annette VINCENDON, Henri TOURAND, Michael MAGNAT, Fabrice AUCOUTURIER, Dominique PARROT, Raymond ANDANSON, Evelyne MACHADO

Par courrier en date du 27 septembre 2020, Annie DESCHAMPS a informé Mr le Maire et son Conseil de sa démission.

Mr le Maire a transmis une copie du courrier à Mr le Sous Préfet afin de l'en informer.

Dans les communes de moins de 1000 habitants si la vacance conduit à la perte d'un tiers ou plus de l'effectif du conseil municipal, il y a alors lieu à l'organisation d'une élection municipale partielle afin de pourvoir à la vacance (article L258 du code électoral). Dans les autres cas, le siège reste vacant sans qu'il soit nécessaire de le pourvoir.

Le Conseil Municipal de Tardes sera donc composé de 10 membres.

COMMISSIONS DES IMPOTS

<u>DELEGUES TITULAIRES</u>	<u>DELEGUES SUPPLEANTS</u>
Michel DURON, Boisset	Eve GAVA, Moëmain
Bertrand GLOMAUD, La Chaumette	Franck VINCENDON, Sadournaget
Francois MORETTI, La Chaumette	Emilie BAISLE, Le Mas
Stéphane BOUSSAGEON, La Pradelle	Pascal LETANG, Sadournat
Evelyne BOURRIQUET	Jean Claude POUCHOL, Sadournat
Sylvie CHASSAING, Le Bourg	Jean Luc PICAUD Luchat

QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES

LE SECRETARIAT DE MAIRIE est assuré par Delphine LEYRAT.



Horaires d'ouverture de la Mairie : Lundi et Jeudi:
de 9 heures à 17 heures.

Téléphone/fax : 05 55 82 34 00

L'adresse de messagerie de la mairie : mairie.tardes@ozone.net

Pour les urgences s'adresser au Maire, ou aux adjointes : Marielle DURON, Bernadette DURON, Annette VINCENDON.

Le service technique est assuré principalement par Nathalie SAVOY, mais également par Nicolas BOURDERY.



PANNEAUX D'AFFICHAGE

Les deux panneaux d'affichage qui ont été installés sous le préau de la mairie sont réservés à l'usage exclusif de la mairie.

Malheureusement depuis quelques temps, on peut constater quelques incivilités très regrettables et ce malgré un écriteau explicatif. Si ces faits venaient à se reproduire, ils seraient de nouveau signaler en gendarmerie.

Jusqu'à présent, nous avons eu le tort de penser que le bon sens et le savoir vivre nous dispenseraient d'avoir à le préciser mais manifestement, ce n'est plus le cas.

INTERNET

Vous savez utiliser Internet : la Mairie vous propose de venir surfer, via une borne d'accès gratuit.

La consultation est limitée à 30 min par personne et par semaine, pendant les jours d'ouverture de la mairie.

S'agissant de l'ordinateur de la secrétaire, il serait souhaitable de réserver au préalable.

La Commune est en train de se doter d'un site internet. Il est pour l'instant en construction et sera effectif courant du mois d'avril.

ETAT CIVIL de l'année 2020



Naissances : Néant



Mariage : Néant



Décès :

- Transcription de décès de Marie-Line COUTURIER, décédée le 31 janvier 2020 à MONTLUCON, née le 20 septembre 1963 à MONTLUCON, fille de Marcel COUTURIER et Angèle Germaine REVARDEAU, épouse de Henri Jean-Pierre TOURAND

- Transcription de décès de Marie Octavie Augustine JARLES, décédée le 14 juin 2020 à EVAUX LES BAINS, née le 18 avril 1925 à MAINSAT, fille de Louis Philippe JARLES et Hermance Marie SIMONNETON, veuve de André Jules Marie TOURAND

- Transcription de décès de Gabriel André ROUCHON, décédé le 01 octobre 2020 à MONTLUCON, né le 01 décembre 1942 à TARDES, fils de Alphonse Maurice ROUCHON, et Marie Germaine Augustine DUCOURTIOUX

- Décès de Raymond Francois Antoine DURET, décédé le 02 novembre 2020 à MAINSAT, né le 07 avril 1929 à TARDES, fils de Joseph Anatole DURET et Ida Marie LUZIER, veuf de Clairette Yvonne Marie CHIRADE

Toutefois, nous pouvons déplorer les décès de personnes ayant eu des liens avec notre Commune, soit parce qu'elles y sont nées, soit parce qu'elles y ont été inhumées :

- Mme Jeanne COURTITARAS, décédée le 12 février 2020 à MONTLUCON, née à LIMOGES, le 06 mars 1927 fille de André Alexis COURTITARAS et Marie Louise Lucie SIMON, Veuve de Robert LALLET

- Georges BOURRIQUET décédé le 21 juin 2020, né à TARDES le 08 juin 1930, fils de Alice Léonie BOURRIQUET, époux de Simone PERRIN,

- Gabin GRAVERON, décédé le 31 aout 2020 à LIMOGES, né le 29 aout 2020 à LIMOGES fils de Maxime Roger Louis Henri GRAVERON et Delphine Annie BRAUD

NECROLOGIE :

Décès de Gabriel ROUCHON :

Gaby est né le 01 décembre 1942 à La Chauminelle de Tardes.

Gaby est resté à la tête du Comité des Fêtes pendant 20 ans.

Ensuite il a été élu au sein du Conseil Municipal en 1983

En 1989 il a pris la place de 3^e adjoint, puis 2^e adjoint en 1995. Son mandat de 1^{er} adjoint en 2001 l'a conduit en 2008 à succéder à Jean Baptiste LAUBELLY au poste de Maire jusqu'en 2014,

Il avait gravi les échelons de la hiérarchie communale.

On ne reste pas 31 ans au sein d'un Conseil Municipal sans raison

Il s'était investi corps et âme pour sa Commune de Tardes sans compter ni ton temps ni ton argent.

Parallèlement, pendant toutes ces années, il a été un membre actif du bureau du Club des Aînés

Il avait également des responsabilités au sein du bureau de pêche de la Gaule Chambonnaise où il côtoyait de nombreux amis. Ils l'avaient même médaillé récemment pour ses 30ans de bons et loyaux services

Toutes ces activités, il fallait les gérer en même temps que son métier d'agriculteur.

Gaby était serviable, aimable, honnête, juste, toujours à vouloir aider son prochain.

Un pilier de la Commune s'en est allé.

Décès de Raymond DURET :

Raymond est né à TARDES, le 07 avril 1929

Il fut élu au sein du conseil municipal de TARDES en 1959 . Il effectuera 5 mandats de conseiller de 1959 à 1987,

En 1987 suite au décès du Maire René VINCENDON, Raymond assurera la place de 1^{er} adjoint jusqu'en 2001.

Une longue vie d' élu au sein de la Commune de TARDES.

Raymond était une personne intègre, droite et de surcroît très compétente. Toujours à la pointe du progrès, Raymond n'avait de cesse que de faire évoluer sa Commune.

Toutes ces qualités lui avaient permis d'assurer de nombreuses mandatures dans différents organismes locaux et départementaux

Il avait en particulier été à l'origine de la CUMA de la Vallée de la Tardes qu'il présida et fit évoluer pendant plusieurs décennies.

Parallèlement à toutes ces activités, Raymond avec quelques autres membres de la Commune créa le Club des Aînés de Tardes au début des années 1990,

Une vie d' élu bien remplie, Raymond avec son organisation sans faille était capable de mener à bien toutes ces activités qu'il conjugua à merveille avec son travail d'agriculteur.

Son attachement à sa Commune était profond, il avait même tenu malgré sa santé défaillante à prendre part au vote lors des dernières élections.

Une figure marquante de la Commune s'en est allée.

En 1920

NAISSANCES :

Germaine Maria MATHIVET, née le 15 mai 1920, fille de Jean Baptiste MATHIVET, et Augustine Marie HYOT, *Les Bergerettes*

Louis André MARCHAND né le 11 juin 1920 fils de Jean Baptiste MARCHAND et Célestine AUBOST, (Adopté par la nation) *Moemain*

Marcelle Angèle Eléonore ENFRAIS, née le 29 décembre 1920 fille de Albert Alexandre ENFRAIS et Marie Julie BERGER, *La Chauminelle*

MARIAGE

Le 16 février 1920 de Albert Alexandre ENFRAIS né le 19 février 1901 à TARDES, La Chauminelle, fils de Jean Jules ENFRAIS et Marie LIORET demeurant au Point du Jour de TARDES

Et Marie Julie BERGER, née le 21 janvier 1895, à TARDES, La Chauminelle, fille de Annet BERGER et Jeanne TARRIER domiciliée à La Chauminelle de TARDES

Le 08 mars 1920 de Jean THEVENET né aux Solins, Cne de La Chapelle aux Mars (Saône et Loire) né le 20 juin 1896, fils de défunt Barthélémy THEVENET et Marie ROY, demeurant à Fleurat Cne de ST LOUP

Et Angéline Marie BOURIQUET née à Mazeirat de TARDES, le 30 janvier 1897, fille de défunt Elie BOURIQUET et défunte Léontine ROUFFET, domiciliée à Sadournaget TARDES

Le 10 avril 1920 de Louis Alphonse FOURNIER, décoré de la Croix de Guerre, né à La Grande Louche Cne de SANNAT, le 14 septembre 1896 fils de Henri FOURNIER et Marie DELAGE, domicilié à La Grande Louche Cne de SANNAT

Et Marie Clarisse Félicie RAYET née à La Chauminelle de TARDES, le 19 mai 1897, fille de Auguste François RAYET, et Adèle DEVOUEZE, domiciliée à La Chauminelle de TARDES

Le 29 avril 1920 de Joseph NORRE, né à Teillet Cne de LUSSAT, le 08 juillet 1896, fils de Jean NORRE, et Marie ROUFFET, demeurat à Teillet Cne de LUSSAT

Et de Célestine Marie BOURIQUET, née à Mazeirat Cne de TARDES, le 22 février 1900, fille de défunt Elie BOURIQUET et défunte Léontine ROUFFET, demeurant à Sadournaget TARDES

Le 16 octobre 1920 de Paul Léonard Lucien BOUSSAGEON, né à Bussiere cne du CHAUCHET le 21 décembre 1884 fils de Gilbert BOUSSAGEON et Marie Virginie COULAUD, demeurant à Bussiere Cne du CHAUCHET

Et Léa Euphrasie Antonine ENFRAY, née au Point du jour de TARDES, le 11 novembre 1898 fille de Marie Mélanie Augustine ENFRAY demeurant au Point du Jour de TARDES

Le 25 octobre 1920 de Antoine Félix Aimé CHABOT, né le 24 octobre 1895 à Cherchaud Cne du CHAUCHET, fils de Jean Marie CHABOT et Marie Mélanie ANDRAUD, demeurant à Cherchaud Cne du CHAUCHET

Et Marie Marthe FOURNIER née à Sadournaget TARDES, le 04 janvier 1897, fille de Pierre FOURNIER, et Marie BOURIQUET, demeurant au Bourg de TARDES

Le 28 octobre 1920 de Charles MAZEDIER, né à CHAMBON/VOUEIZE, le 05 octobre 1863 veuf de Marie Euphrasie FLEURAT, fils de défunte Anne MAZEDIER, demeurant au Mas de TARDES

Et Marie LANORE, née le 23 juin 1870, à Mazat Cne du CHAUCHET, veuve de Jean Baptiste DUMAZEDIER, fille de défunt Marien (A)LANORE et de Aurélie DUMAZEDIER, demeurant à Sadournat TARDES

Le 30 octobre 1920 de Joseph Anatole DURET, né à Vauzelles Cne de PEYRAT LA NONIERE, le 20 juillet 1890, fils de Léonard Annet Alexis DURET et Marie Amélie CAILLOT demeurant à La Villatte TARDES

Et Ida Marie LUZIER, née Aux Brouilles, Cne de LUSSAT, le 03 octobre 1893, fille de Antoine LUZIER et Louise AUBERT, demeurant à Chavanat Cne de TOULX STE CROIX

DECES

Anna ROUGERON, décédée à La Chassagne-TARDES, née à Dol-CHAMBON/VOUEIZE, le 10 juin 1847, fille de René ROUGERON, et Marie CHATARD, épouse de Louis RAYET. *La Chassagne*

Pierre RIBERIEUX, décédé aux Bergerettes-TARDES, le 20 mars 1920, né le 03 mai 1857 à VIERSAT, fils de Jean RIBERIEUX et Catherine MAUMY époux de Marie HYOT, *Les Bergerettes*

Jean Baptiste PICARD décédé au Mas-TARDES, le 25 juillet 1920, né au Malanède-TARDES, le 12 septembre 1852, célibataire, fils de Joseph PICARD et Gabrielle GIRY. *Le Mas*

Anne Marie ROCHETTE décédée à Luchat-TARDES, le 02 aout 1920 née à La Chaumette-TARDES, le 20 février 1856, fille de Gabriel ROCHETTE et Anne CLAVAU, épouse de Victor RECHIGNAT. *Luchat*

Transcription de décès de François JOUANY, soldat du 7^e régiment d'infanterie coloniale, mort pour la France le 22 aout 1914 à SAINT VINCENT (BELGIQUE), né le 13 mars 1887 à CHAMBON/VOUEIZE, fils de Marien JOUANY et Aimée LA CHASSIGNOL marié à TARDES, le 14 mars 1911 avec Clarisse Julie AUCOUTURIER

Etienne BONNEAU décédé à Montflour- TARDES, le 05 novembre 1920, né à CHAMBON/VOUEIZE, le 20 avril 1846, fils de Pierre BONNEAU et Angélique COLLIN veuf de Marie BONNICHON, *Montflour*

Marie COUTURIER, décédée à Luchat-TARDES, le 28 novembre 1920, née à Cherchaud Cne du CHAUCHET, le 29 juillet 1833, fille de Jean COUTURIER et Jeanne MIJONNET veuve de Marien MICHON. *Luchat*

Pierre Félix PALIER, décédé au Bourg de TARDES¹²⁵, le 29 novembre 1920, né au Bourg de TARDES, le 26 mai 1850, fils de Antoine PALIER et Françoise BOUDET, veuf de Marie LAMY. *Le Bourg*

Transcription de décès de Julien HUGUET, soldat au 7^e régiment d'infanterie coloniale, Mort pour la France le 22 aout 1914 à SAINT VINCENT (BELGIQUE), né à VIERSAT, le 2 février 1887, fils de Mélanie HUGUET, marié à CHAMBON/VOUEIZE le 6 juin 1911 avec Marie THIONNET

CONCESSIONS CIMETIERE

A compter du 01/01/2017, les tarifs ont été fixés comme suit :

Concernant le tarif des concessions :

20€/m² à compter du 01 janvier 2017

Concernant le dépositaire :

20€/mois les 6 premier mois.

Au delà du 6^e mois, le tarif sera de 40€

Tout mois commencé est du.

Concernant le columbarium

600€ la case pour 30ans

300€ la case pour 15ans

Dispersion des cendres au jardin du souvenir : gratuit.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un état des lieux qui mentionne les pièces et le mobilier mis à disposition ainsi que la vaisselle prêtée et rendue.

Si lors d'une manifestation de la vaisselle était cassée ou détériorée, cela donnerait lieu à son remboursement.

Une convention est désormais signée entre la Commune et le loueur.

Depuis le 01/02/2018, les prix de la location de la salle des fêtes sont les suivants :

* Habitants de la Commune 100€

* Habitants hors Commune : 130€

30€ de chauffage sera demandé en supplément pour la période allant du 01 octobre au 30 avril, puis ensuite du 01 mai au 30 septembre suivant les besoins.

Un chèque de caution de 100€ est demandé pour le cas où la salle ne serait pas rendue propre.

Lors de la remise des clés, il y a lieu de vous munir d'une attestation de responsabilité civile pour la location de la salle des fêtes (à demander à votre assureur).

Les Associations de la Commune continueront de bénéficier gratuitement de cette salle.

Les responsables-location de la salle des fêtes sont : Bernadette DURON, Annette VINCENDON. Marielle DURON sera remplaçante.

Il est ici précisé que tant que les mesures COVID seront instituées, la salle des fêtes ne sera pas louée.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense.

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact au

Centre du Service National
88, rue du pont St Martial
87000 LIMOGES

Téléphone : 05.55.12.69.71 ou 05.55.12.69.74

Mél : csn-lim.sga@defense.gouv.fr

Site internet : www.defense.gouv.fr rubrique jeunes et JAPD



COLIS DES AINES

Un colis est offert par la municipalité aux aînés de la commune ; deux critères sont à réunir :

- Avoir plus de 70ans
- Avoir sa résidence principale sur la Commune.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Ces derniers sont invités à se faire connaître auprès de la mairie.

Cette présentation pourra donner lieu à un échange convivial et des renseignements pourront être fournis (SIAEP, COM COM etc...)

ELECTIONS

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES :

Ces dernières devraient avoir lieu au mois de mars 2021, mais il serait question de les reporter en raison du COVID. Nous n'avons pas de date précise pour l'instant, ces deux élections devraient avoir lieu le même jour.

BUDGET 2019 :

Travaux les plus importants de l'année 2019 :

ENTREPRISE SOLNON : mise en sécurité électrique suite à l'orage : 1019€

ENTREPRISE FAUCONNET : volets roulants mairie : 3170€

ENTREPRISE FAUCONNET : porte du logement ROUCHON : 1417€

ENTREPRISE MEANARD préservation des batiments suite à l'orage : 3789€

ENTREPRISE MALETERRE : SANNAT Mur du cimetière : 22845 avec une subvention DETR de 7268€

ENTREPRISE EUROVIA : route de la Chassagne : 69491€ avec une subvention DETR de 20268€

BUDGET 2020

TRAVAUX COURANTS DE 2020 :

Fossés à la rigoleuse : par le SIVOM EVAUX-CHAMBON : 1407 €

Chemin Sarsanneix : 1076€

Point à temps : 4893€

Goudronnage de l'allée du cimetière : 4840€

Chemin du Pont de Tardes : 786€

Nettoyage des abords du cimetière : 1164€

Fauchage : 1190€

Création support accueil tables à pique nique : 554€

Travaux liés à l'orage de juillet 2018 :

EGLISE DE TARDES :

Désamiantage, ENTREPRISE LAURENT LEVAGE ST ALPINIEN : 19910€

Toiture ENTREPRISE BERTHELIER ST BARD: 55070€

Pose de gouttières ; 18052€

MAIRIE

Toiture ENTREPRISE BERTHELIER ST BARD: 48161€

LOGEMENT ROUCHON

Toiture ENTREPRISE MEANARD RETERRE: 15625€

L'assurance GROUPAMA aura versé à la Commune la somme de 139039€

Il est ici précisé que suite à l'orage de grêle de juin 2020, il y aura lieu de resuivre les toitures toutes neuves. L'assurance GROUPAMA a accepté nos devis, pour environ de 10000€,

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT



*** TRAVAUX EGLISE DE MAZEIRAT :**

Les travaux de Mazeirat ont commencé en septembre 2019.

Ils ont été acceptés, savoir :

Partie maçonnerie : entreprise BOUILLOT pour 110500€HT

Partie toiture ; entreprise BLANCHON pour 58799€HT

Lors des travaux, il a été constaté que sur une partie la charpente était en mauvais état, il y a eu lieu de prévoir des travaux supplémentaires pour un montant de 17147€HT

Partie paratonnerre : HEUR TECH pour 5926€HT

Pose d'un vitrail ; entreprise ATELIER DU VITRAIL pour 3500€HT

Entreprise VERITAS ; Coordonnateur SPS : 1501€



Honoraires architecte : 14603€ sur les travaux auxquels honoraires on peut rajouter les sommes engagées avant le démarrage du chantier savoir : 24268€

Les subventions liées à ce projet :

SUBVENTION DRAC : 37574€

SUBVENTION REGION NOUVELLE AQUITAINE : 43175€

SUBVENTION DEPARTEMENT 23 : 15000€

PRET LONG TERME : 141000 €

PRET COURT TERME 75000€

En fin d'année, il a été constaté qu'une petite partie de toiture s'était effondrée dans la sacristie, il y a eu lieu de faire un petit complément de travaux pour une 15aine de m².

PROJETS POUR LES ANNEES 2021 ET SUIVANTES :

*** LOGEMENTS COMMUNAUX DE TARDES**

LOGEMENT ROUCHON : Le Conseil Municipal réfléchit à le transformer en gîte de pêche et/ou gîte grande capacité, en lien avec l'intercommunalité.

LOGEMENT DE MAZEIRAT ; Le Conseil Municipal réfléchit à le transformer soit en maison de location permanente, soit en logement de vacances.

*** ECOULEMENT DES EAUX DE PLUIE DE L'EGLISE DE TARDES**

Lors des travaux de réfection de la toiture de l'église de TARDES, il a été prévu des gouttières.

Cependant, l'écoulement se fait au pied de l'église, il faut donc canaliser ces eaux.

Soit on fait de manière classique, savoir qu'on draine vers un fossé,

Soit on en profite pour créer la citerne incendie qu'on a pas au Bourg et que le SIAEP la roseille ne fera pas car il faudrait une canalisation de +d'1km à partir de la Chassagne. Le rapport cout/population n'étant pas pertinent ces travaux ne seront jamais pris en charge par le SIAEP.

Mr le Maire a demandé un chiffrage pour enterrer une réserve 15000l et arranger le trop plein.

Le SIVOM EVAUX CHAMBON a chiffré les travaux à 8197€HT soit 9836€ TTC.

La DETR pourrait s'élever à 40 % soit 3278€ il nous resterait 4918€ à notre charge,

Mr le Maire a pris contact avec le SDIS, ils seraient d'accord pour cette formule, mais recommande diverses petits rajouts, cela coutera peut être un peu plus, il faudra réajuster.

9 | La fibre est là ; comment me raccorder ?

ACCÈS À LA FIBRE	ABONNEMENT		RACCORDEMENT		ACCÈS AU SERVICE
1 »	Je teste mon accès à la fibre sur nathd.fr				
2 »	Si j'ai accès à la fibre, je choisis un opérateur.				
3 »	Je teste mon accès aux offres fibre de l'opérateur sur son site internet. Si je n'ai pas accès à ses services, je peux en choisir un autre.				
4 »	Si j'ai accès à ses offres fibre, je m'abonne auprès de l'opérateur de mon choix.				
5 »	Une fois abonné, mon opérateur me contacte pour prendre un rendez-vous de raccordement.				
6 »	4 semaines max. après mon abonnement, un technicien de raccordement vient à domicile installer la fibre et une ligne optique sur laquelle sera branchée la box.				
7 »	Dès la fibre et que la box de mon opérateur est en service, j'ai accès au meilleur d'Internet.				

Vous avez accès à la fibre, abonnez-vous auprès d'un opérateur

CHOISISSEZ L'OFFRE QUI VOUS CORRESPOND

PARTICULIERS

TPE – PROFESSIONS LIBÉRALES



free

ozone



Coriolis
Telecom

.nordnet.

bouygues

SFR

<https://nathd.fr/>



☎ 0 806 806 006

🔍 RECHERCHER

[ACCUEIL](#) [ÉLIGIBILITÉ](#) [OPÉRATEURS](#) [RACCORDEMENT](#) [AIDE](#) [FAQ](#) [CONTACT](#) [MÉTIERS DE LA FIBRE](#)

4 semaines maximum après votre abonnement auprès d'un opérateur, un technicien vient installer la fibre chez vous

TENEZ-VOUS PRÊT

Une fois que vous êtes abonné, votre opérateur vous contacte.

Il vous propose un rendez-vous pour venir installer la fibre chez vous et vous explique le déroulement de cette intervention qui dure généralement de 2 à 4 heures. Le raccordement consiste à faire passer un câble de fibre optique en provenance de la rue jusqu'à l'intérieur du logement ou du local professionnel et à installer une prise optique sur laquelle sera branchée la box de l'opérateur.

<https://nathd.fr/>

Avec le COVID, des retards ont été observés, nous ne pouvons pas pour l'instant donner de date précise sur la mise en place.

FINANCES PUBLIQUES

Services des impôts des Particuliers d'AUBUSSON
Centre des Finances Publiques
1 Allée Jean Marie Couturier
23200 AUBUSSON
05 55 83 41 00

sip.aubusson@dgfip.finances.gouv.fr

Annexe 3 - Information des usagers

A compter du 1er janvier 2021, pour toute question relative à l'impôt (dont les délais de paiement, etc.) votre interlocuteur devient le Service des Impôts des Particuliers d'Aubusson.

Pour contacter le Service des Impôts des Particuliers d'Aubusson, plusieurs solutions :

- impots.gouv.fr, depuis votre espace particulier, adressez-lui un message «e-contact » ou prenez rendez-vous sans vous déplacer ;
- par téléphone au 05 55 83 41 00.

La DGFIP reste présente sur Chambon-sur-Voueize :

- la trésorerie reste compétente pour les questions relatives au paiement des créances des communes et autres collectivités locales (cantine, garderie...).
- la DGFIP est l'un des partenaires du France Services de Chambon-sur-Voueize : vous pouvez y obtenir des informations sur vos démarches fiscales. Pour les questions complexes, vous pourrez obtenir un rendez-vous.

PROJET EOLIEN LE CHAUCHET-SAINTE PRIEST

La Commune de Tardes avait été concernée par un projet éolien sur les trois communes TARDES-ST PRIEST-LE CHAUCHET.

Lors de la dépose du permis de construire il y a une dizaine d'années, l'unique éolienne de la Commune de TARDES avait été invalidée.

Nous nous retrouvions donc exclus du projet. Cependant, Il fallait un poste de livraison pour alimenter le parc éolien. Ce dernier se situait sur notre commune.

Le projet est désormais définitivement arrêté.

En effet, l'entreprise WPD ne peut plus mener à bien ce projet.

Il n'y aura donc plus d'éolienne sur notre secteur.



A l'attention des Maires et Conseillers municipaux des communes du
CHAUCHET, TARDES et SAINT-PRIEST

Lettre remise en main propre

A Boulogne-Biliancourt,
Le lundi 07 décembre 2020

Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le projet éolien de Tardes, le Chauchet et Saint-Priest a été pour wpd le premier projet éolien initié dans le département de la Creuse. Nous avons mis tous nos efforts pour cultiver un terrain favorable au développement de cette énergie verte sur le territoire creusois. Nous y sommes arrivés, permis de construire en main, et ce grâce à votre soutien et à votre investissement constant durant toutes ces années. Pour votre engagement et votre ténacité à nos côtés, nous tenons à vous remercier très chaleureusement.

Malheureusement, la conjoncture économique actuelle dans le monde de l'éolien, ainsi que les difficultés récentes rencontrées au cours de l'année qui s'est écoulée auront eu raison de notre projet. Nous pensons notamment au changement de tarif éolien, aux surcoûts liés aux accès et au renchérissement récent du prix des éoliennes. Nous avons très à cœur de construire ce projet éolien mais le contexte actuel ne nous permet plus de le réaliser en l'état.

Nous comprenons et partageons votre déception. La nôtre est de taille également, après tant d'années d'investissement sur votre territoire, et d'autant plus qu'il s'agit du premier projet que wpd doit retirer à ce stade de maturité. Ce n'est pas seulement une perte pour wpd et pour vos communes, c'est une perte pour l'environnement, pour le climat, pour la biodiversité et pour le changement de modèle énergétique que notre pays doit conduire.

Nous avons également une pensée pour tous nos partenaires, propriétaires, exploitants agricoles, qui ont été d'un grand soutien durant toutes ces années. Nous allons également les informer de notre retrait.

Nous vous remercions encore pour votre soutien indéfectible et nous vous prions d'agréer Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'expression de nos respectueuses salutations.


Grégoire SIMON
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES

CREUSE CONFLUENCES

SE FAMILIARISER AVEC L'UNIVERS DU NUMERIQUES GRÂCE AU PASS NUMERIQUE

Les pass numériques se présentent sous forme d'ateliers et s'adaptent aux niveaux et aux besoins de chaque participant :

- Atelier de bases (outils informatiques, web, mail, logiciels ...)
- Atelier d'utilisation dans le cadre d'une recherche d'emploi (rédaction CV, plateforme pôle emploi...)
- Atelier autre utilisations ciblées (déclaration impôt en ligne, réseaux sociaux.)

Ces pass numériques se présentent sous forme de chèque d'une valeur de 10€. Ils sont distribués sur le même format que les titres-restaurant : en carnet de 5 chèques.

Ces chèques sont gratuits pour les personnes bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi, jeunes inscrits à la mission locale, aux personnes de plus de 60 ans, aux assistants/aidants/accueillants familiaux....

Voici les lieux où vous pouvez suivre ces ateliers :

- ✓ La Boutique - Boussac : un mercredi sur deux de 14h à 17h

05 19 70 03 00 – laboutique@creuseconfluence.com
- ✓ Club SympaTic - l'Alzire - Jarnages : chaque vendredi en alternance pour les débutants et les initiés de 15h à 17h
06 34 13 11 77 – assoc@sympatic.club
- ✓ Club SympaTic – Espaces Beaune – Gouzon : tous les jeudis de 14h à 16h
06 34 13 11 77 – assoc@sympatic.club
- ✓ Zenuméric – Ressourcerie Dynamo – Chambon sur Voueize : tous les jeudis sur rendez-vous 06 63 76 90 51 – fk88@protonmail.com

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le médiateur du lieu le plus proche de chez vous.

Ou : M. Bourguignon Rémi coordinateur du réseau Aliso 07 88 32 19 20 – remibourguignon@aliso.fr

LES AINÉS DE TARDES

L'année 2020 a bien confirmé, hélas, sa position de double zéro. Mais il faut regarder vers l'avenir et espérer que la lumière va se rallumer et illuminer de nouveau notre vie.

Le conseil d'administration du club des Aînés, par la voix de sa nouvelle présidente, Paulette Meunier, souhaite à tous ses adhérents ainsi qu'à toutes les familles de Tardes et sympathisants, une meilleure année, une bonne santé, de la joie et du bonheur. Malheureusement cette année, nous n'avons pas la possibilité de nous faire l'agréable bise des vœux et sommes contraints d'oublier la galette des rois.



En 2020, le 19 janvier, l'après-midi « galette » avait réuni 32 personnes sur 44 adhérents, accueillis, en l'absence de la Présidente Annie, par la trésorière Colette et par Paulette Meunier déjà très dévouée. Cette manifestation très prisée n'est évidemment pas d'actualité cette année de même que les après-midis récréatives.

Notre Club a, hélas, été endeuillé par le décès de deux de ses adhérents émérites.

Gabriel Rouchon, d'une santé précaire depuis sa jeunesse mais cependant résistant, « Gaby » nous a quittés le 1^{er} octobre, à 2 mois de ses 78 ans, conscient que son état de santé se dégradait assez rapidement. Toujours très dévoué et convivial, il était l'un des plus anciens membres du Club et même du conseil d'administration. Lorsqu'il ne pouvait pas participer aux festivités, en raison de son état de santé, il faisait comme si. Nous lui rendons hommage et il restera certainement longtemps dans le souvenir de toutes ses connaissances.



Raymond Duret, bien que plus âgé, avait conservé un esprit vif. Il avait intégré depuis quelques temps la maison de retraite de Mainsat où il a fini ses jours, à 91 ans, le 2 novembre. Personne de réflexion, visionnaire et créatif, il avait, avec quelques autres, fondé notre Club. Signataire, le 22 octobre 1996, de ses statuts, il en fût président jusqu'en 2004 où lors de l'assemblée générale, il souhaita passer la main tout en restant au conseil d'administration. Bien qu'ayant manifesté la volonté de ne pas avoir de plaque à sa mémoire sur son caveau, il ne sera néanmoins pas oublié de ses amis du Club et sans doute de beaucoup de personnes.

Tous nos adhérents et sympathisants ont dû apprendre qu'Annie Deschamps, notre Présidente, avait remis, le 13 juillet 2020, sa démission au Maire qui en a avisé le secrétaire.

Le conseil d'administration a été convoqué en réunion extraordinaire le 17 août. Annie Deschamps était absente ainsi que Gabriel Rouchon pour raison de santé. L'objet de cette réunion était d'élire un Président ou une Présidente pour assurer l'intérim dans l'attente de l'assemblée générale qui n'a toujours pas eu lieu en raison des mesures sanitaires. C'est Paulette Meunier qui a bien voulu accepter cette fonction mais à condition que ce ne soit que temporaire. Pour l'instant, nous ne pouvons faire plus. Il faut attendre des conditions sanitaires meilleures.

Pour notre Club, c'est une année blanche. Il ne faudra toutefois pas s'endormir. Dès que nous pourrons faire une assemblée générale, il serait souhaitable qu'au moins 2 personnes nous rejoignent pour remplacer Gaby et Annie et ensuite, qu'un volontaire fasse acte de candidature pour assurer la présidence.



S'il n'y a pas de dévouement, c'est la fin du Club, c'est l'oubli des aînés de notre commune. Courage et dévouement seront la force de l'élan pour compter sur vous tous. Nous savons que notre Club est apprécié par les gens de la commune et au-delà ; la confiance est là, le défi viendra.

Protégeons-nous de cette pandémie, les Français et en particulier les Ruraux sont des solides.

ACCA DE TARDES



Voici enfin l'année deux mille vingt terminée, c'est aussi de vain que l'on peut qualifier le déroulement de l'année. Espérons que cette consonance ne nous ennuiera pas 10 ans. Notre esprit est quand même plein d'espoir.

En 2021, il n'y aura sûrement pas de bises mais l'ACCA, par la voix de son président vous présente ses meilleurs vœux de santé, joie et bonheur.

Cette campagne aura été perturbée par la situation sanitaire. En mars, le concours de belote a dû être annulé. Par contre, le concours de pétanque du 25 juillet a été réussi avec 41 équipes.

Bien que retardée, l'assemblée générale s'est déroulée le 28 août, ainsi que la remise des cartes. Une trentaine de sociétaires étaient présents, accueillis par le Président, Fabrice Aucouturier, qui les a remerciés de s'être déplacés vu les circonstances du moment.

La réunion s'est tenue à Tardes, sous le préau et à l'extérieur, le temps étant beau, dans le respect des règles sanitaires.

Notre association comptait, pour la campagne 2019/2020, 41 adhérents. Cette année, 2 chasseurs dits «étrangers» sont venus nous rejoindre. Il s'agit de Jean-Pierre Daffix de Saint Fiel et de Joël Barberis Negra de Sannat. Nous leur disons «bienvenue» à Tardes. Nous sommes donc 43 en 2021.

Les comptes, arrêtés le 31 mai, sont très sains et ont été approuvés à l'unanimité.

Les activités de la chasse arrêtées le 30 octobre n'ont reprises que le 15 novembre pour le gros gibier et le 29 novembre pour le petit gibier. A partir de là, les mesures sanitaires relatives à la pandémie de la Covid ont été scrupuleusement respectées.



Prélèvement de gros gibiers: sur les 11 bracelets demandés, pour l'instant 7 chevreuils se sont trouvés en face de la mire d'un fusil, 2 sangliers dont un de plus de 50kg. Les ACCA voisines n'ont pas fait mieux. Peut-être, le gibier est-il aussi confiné.

Le petit gibier : 5 lâchers de faisans ont tout de même pu se faire, 3 avant le confinement, 2 après.

Cela dit, la plupart des faisans sont introuvables le lendemain ou bien il ne reste que les plumes.

On dirait que le rusé renard connaît les jours de lâchers.

Il semble que les passages de pigeons aient été moins importants ou aient moins attiré l'oeil que l'an dernier, à moins qu'avec cette suspension de la chasse, ils en aient profité pour nous «pigeonner».



Le lièvre, ce gibier noble, était, cette année, au rendez-vous. Les bonnes gâchettes ont su tirer « leurs plombs du jeu ». Une douzaine de « capucins », dicit défunt Armand Picard, n'iront plus au gîte. Sur le territoire de notre ACCA, c'est tant mieux, un repeuplement a l'air de s'annoncer.

La faune sauvage : Depuis la fin de la chasse de l'année dernière et jusqu'à ce jour, une vingtaine de renards ont été tués. Leur population n'est pas en voie de disparition, les renardes ne sont pas stériles.

Un autre petit animal, le ragondin, non prédateur mais rongeur et tout de même destructeur endommage les retenues d'eau. Il est aussi très reproductif. Heureusement nos chasseurs et piégeurs s'en chargent, une cinquantaine ont été détruits.

Les festivités : La chasse à courre du 11 janvier 2020 et sa soirée se sont très bien passées.

Quant à 2021, vu les circonstances sanitaires actuelles, nous ne pouvons faire aucune prévision.

Espérons que cette pandémie s'atténuera pour nous permettre d'organiser nos festivités phares, belote et pétanque, car les ressources qu'elles nous procurent, améliorent le fonctionnement de notre association, en particulier l'achat de faisans pour les lâchers, les redevances à la Fédération, les assurances, sans oublier l'achat des bracelets, utilisés ou non, pour les sangliers (50€) et les chevreuils(10€).



S'il est dit que la chasse est un loisir, elle est aussi indispensable à la régulation du gibier et de la faune sauvage, ainsi qu'à la protection de la nature et des animaux domestiques ; bel et bien reconnue par l'Etat, la preuve en est avec la réouverture de la chasse au gros gibier pendant le second confinement.

Voilà nous pouvons mettre un point final à deux mille « vain » en espérant du mieux pour 2021. Alors , bonne santé, encore meilleurs vœux à toutes les familles de notre commune et à nos aimables voisins et autres qui s'intéressent à notre association.

LE COMITE DES FETES

ANNEE 2019

Le Comité des fêtes a organisé deux manifestations :

Les 06 et 07 juillet 2019 : La traditionnelle fête patronale a eu lieu le samedi 06 juillet. Un buffet campagnard a été servi sous un ciel clément cette fois ci. Il a été suivi par un feu d'artifice tiré par l'entreprise RDN de QUINSSAINES puis le bal.

Le dimanche la pétanque a eu lieu et attire de nombreuses équipes.

Le 08 décembre 2019, le Père Noël n'a pas oublié Tardes dans sa tournée. Les enfants ont pu regarder un film avant son arrivée. Il a distribué aux enfants présents une surprise et une bise à ceux qui l'ont accepté, avant de repartir à ses occupations, nous laissant en compagnie des familles, des tardais et tardaises afin de partager le gouter de Noël.



ANNEE 2020

L'année 2020 n'aura pas vu beaucoup de manifestations se faire en raison du COVID qui a entravé toutes formes de réjouissance.

Suite à la démission de sa présidente Annie DESCHAMPS, le Comité des Fêtes est en « sommeil ». Dès que des réunions pourront s'organiser, viendra le temps de son réveil.

DÉCHÈTERIES

BUDELIÈRE / PARSAC-RIMONDEIX / SAINT-SILVAIN-BAS-LE-ROC

horaires d'ouverture

Période hivernale
de Septembre à Avril

Période estivale
de Mai à Août

mardi / mercredi / vendredi
9h00 - 12h00

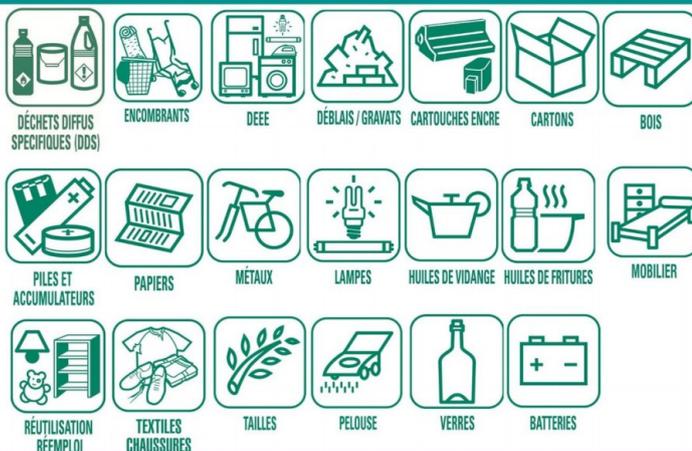


mardi / mercredi / vendredi
8h30 - 12h30

samedi
09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

samedi
08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00

LES DÉCHETS ACCEPTÉS



LES DÉCHETS REFUSÉS



- Merci de respecter les horaires établis et de prendre en compte le temps de déchargement lors de votre venue.
- La déchèterie est fermée le lundi, jeudi, dimanche et jours fériés.
- Pour faciliter le travail de nos gardiens et limiter votre attente en déchèterie, effectuez un premier tri avant votre venue.
- En cas d'apports exceptionnels, appeler le gardien

Déchèterie de Saint Silvain Bas Le Roc | 05 55 65 87 91
Déchèterie de Budelière | 06 08 03 32 71
Déchèterie de Parsac-Rimondeix | 06 30 59 46 90
servicedechets@creuseconfluence.com | www.creuseconfluence.com

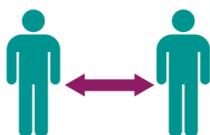
Creuse
confluence
#suivez votre instinct

DÉCHÈTERIES

LIBRE ACCÈS ET PRUDENCE TOUJOURS D'ACTUALITÉ



**Respectez les gestes barrières
et masque obligatoire**
l'accès à la déchèterie sera
refusée en cas de manquement



Respectez les mesures de
distanciation physique



triez et organisez vos déchets pour
faciliter le déchargement



vous déchargerez avec votre
matériel (outils, gants...)



mardi, mercredi, vendredi
9h00-12h00
samedi
9h00-12h00 et 13h00-17h00

Creuse Confluence rappelle aux usagers qu'en raison des mesures liées à la situation sanitaire, l'ouverture des déchèteries est conditionnée au respect strict des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

JEUX

Mots mélangés

? Menu

ARABE ARTICHAUT BIENTOT
 CASSEUR CORDE DALLE
 DRAGON ECIMER EFFICACE
 EGLISE ENDOLORI ETANG
 FANE HERBE IBERE IGLOO
 IMPACT LAOTIEN LUTIN
 MAGASIN MANIVELLE MONODIE
 NETTOYER ONDEE ORAL
 PARCOURIR PARTIAL
 PIPERADE PONTIFE RANCH
 RATE RIANT RUEE SANA
 SIROP TUBE VENTRECHE

00:00:03

3 ✂



RCI-JEUX

E	B	R	E	H	I	M	M	E	N	R	M	A	L	P	P
H	E	A	C	M	A	P	B	A	E	O	R	N	A	O	I
C	C	N	P	G	O	A	T	Y	N	T	E	R	R	R	P
E	A	A	A	N	R	R	O	O	I	I	C	G	O	I	E
R	C	S	T	A	A	T	D	C	T	O	V	L	A	S	R
T	I	I	S	T	T	I	H	O	U	N	O	E	I	R	A
N	F	A	M	E	E	A	A	R	L	D	E	L	L	A	D
E	F	A	N	E	U	L	I	D	N	E	G	I	G	L	E
V	E	B	U	T	R	R	U	E	E	E	R	E	B	I	E

	3				7		9	5
	6		5	3				
2	5			6	8			
7							1	
1				7				3
	2							7
			3	1			5	9
				2	5		3	
3	4		8				7	



Où est ce ?